



En direct
en vidéo



A FORCE D'Y CROIRE : LE VILLAGE DES GÉNÉRATIONS EST RELANÇÉ !

Il y a plusieurs années, en 2010, la Commune achetait une friche abandonnée en plein centre-ville quasiment en face du futur centre aquatique, et complétait une série d'acquisitions dans ce secteur commencée dans les années 1980.

Très vite, le projet d'un habitat mixte (une résidence « seniors » en fond de parcelle avec plus de 70 logements et les services adaptés, et des maisons en accession à la propriété sur le reste du terrain) était acté. Il s'agissait de créer le premier « village des générations » de toute l'agglomération permettant ainsi aux seniors, aux jeunes ainsi qu'à leur famille de vivre ensemble.

Or, la complexité du dossier et l'acquisition de dernières habitations le long de la rue Victor Hugo ont retardé ce projet. Pourtant à force d'y croire, nous avons réussi à créer un plan d'aménagement et avons trouvé deux opérateurs (l'un pour les bâtiments seniors, l'autre pour la construction des

logements neufs) pour construire dès 2020.

La pandémie mondiale de la Covid est passée par là et, comme pour nombre de projets en France, des promoteurs n'ont plus eu les ressources financières pour les mener et nous avons donc dû repartir du point de départ.

Convaincu du bien-fondé de cette démarche qui a un temps d'avance et qui ensuite, comme nombre de projets coudekerquois, sera dupliquée ailleurs, j'ai repris mon bâton de pèlerin. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que lors de ce Conseil Municipal du 21 juin 2023 nous avons voté la vente des terrains à un nouveau promoteur qui a les moyens de réaliser le « village des générations ». Celui-ci sortira de terre et c'est pour nous tous un grand soulagement.

Votre Maire
David BAILLEUL

COUDEKERQUE DÉSIGNE SES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le conseil municipal s'est réuni deux fois en deux semaines, car l'Etat avait imposé au plan national que la désignation des délégués aux sénatoriales devait intervenir le 9 juin impérativement. Les élections sénatoriales sont spécifiques, dans la mesure où il s'agit d'élections indirectes. Ces parlementaires, renouvelés tous les 6 ans, ne sont pas élus directement par la population, mais par des délégués de chaque commune de France, chargés de représenter les territoires. Lors d'un conseil municipal dédié, le 9 juin, Coudekerque-Branches a donc désigné ses représentants : les 32 élus du conseil municipal, délégués de droit, et 9 suppléants, habitants de la commune. Ceux-ci seront chargés de voter au nom des Coudekerquois, le 24 septembre à Lille, lors des élections sénatoriales.

DÉFENSE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT : LE CONSEIL MUNICIPAL INTERPELLE LES BAILLEURS SOCIAUX SUR LES CHARGES EN AUGMENTATION

Interpelée par de nombreux habitants, la ville a écrit à l'ensemble des bailleurs sociaux implantés sur la commune, pour qu'ils limitent les provisions sur charges réclamées aux locataires. Anticipant la flambée du coût de l'énergie, plusieurs bailleurs ont en effet augmenté leurs provisions de plus de 30% (en plus des hausses de loyers). Les bailleurs font ainsi supporter ce risque et cette charge de trésorerie par leurs locataires. En cette période d'inflation que nous subissons tous, le maire a demandé à tous les organismes de réduire cette hausse au strict minimum, et de proposer des solutions raisonnables de régularisation des charges réelles. Un combat juste dans le contexte de flambée des prix.



LES CLASSES D'ÉTÉ, UNE BELLE NOUVEAUTÉ POUR LES ENFANTS

La ville innove à nouveau en faveur des jeunes, avec les classes d'été lancées dès le mois de juillet. Le principe en est simple : le matin, les élèves bénéficient de soutien pédagogique adapté à leur niveau de classe et à leurs besoins, avec des enseignants ; puis après un pique-nique, ils bénéficient de belles activités extrascolaires (escape game, sport, Dino parc, etc). Quatre semaines de classes d'été sont prévues, du 17 au 28 juillet, et du 21 août au 1er septembre. **Les classes d'été vont venir renforcer le soutien scolaire proposé tout au long de l'année, et qui sera renforcé à la rentrée.** Plus de détails sur le site internet de la ville.



LES BONS COMPTES 2022 DÉFINITIVEMENT VALIDÉS

Comme c'est la règle, le conseil municipal a entériné avant le 30 juin les comptes administratifs et de gestion de la commune pour 2022. Une année qui aura confirmé les grands principes de gestion de la majorité municipale (pas de hausse d'impôts et gel des tarifs, une maîtrise des dépenses, une faible dette et une capacité à financer les grands projets d'avenir), malgré la tension sur les dépenses d'énergie. **Bien gérée et vigilante sur son fonctionnement, Coudekerque-Branche continue de faire face** à ce contexte compliqué pour les collectivités, mais conserve sa volonté d'agir dans les grands équipements (centre aquatique, centre communal de santé, 4e crèche) et dans le cadre de vie (Central park, Parc du Fort Louis), comme le demandent les habitants.



UNE COMMISSION POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La ville souhaite apporter le meilleur service à ses habitants et, notamment à travers ses dispositifs de concertation, les écoute pour améliorer sans cesse ce service public. Pour encadrer encore mieux cette démarche, la ville a constitué une commission consultative des services publics locaux, composée d'élus et de responsables d'associations représentant les usagers. Celle-ci pourra être amenée à s'interroger par exemple sur le fonctionnement de l'Ehpad ou de la future piscine par exemple, pour favoriser leur bon fonctionnement.



COUD'POUCE POUR NOTRE JEUNESSE MÉRITANTE

Quelques subventions complémentaires ont été votées pour les associations. L'une d'elle a permis de soutenir les élèves du collège Boris-Vian, qui se sont investis dans un périple à vélo entre Boulogne-sur-mer et Coudekerque, pour montrer de quoi ils étaient capables ! Une belle expérience de vie pour ces adolescents, soutenus aussi par la conseillère départementale et l'association de parents d'élèves notamment.



RESTAURATION : LE MEILLEUR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La commune est engagée depuis longtemps dans une alimentation de qualité pour tous, avec les dispositifs « La santé passe par l'assiette ». C'est le cas dès le plus jeune âge, car il est important que les nourrissons bénéficient dès les premiers mois de repas bio et de produits sains. La ville a donc reconduit pour les trois prochaines années son contrat avec la société nordiste Croc la vie, qui donne satisfaction dans les crèches coudekerquoises.



DES PACKS LOISIRS À GAGNER DURANT L'ÉTÉ

La ville met régulièrement en place des jeux concours pour gagner des bons d'achat à dépenser dans les commerces locaux. Ce fut le cas lors du marché printanier en avril, c'est encore le cas pour le concours des maisons et balcons fleuris (inscriptions jusqu'au 30 juin), ou pour les différents concours photos décrits sur le site internet de la ville. Une nouveauté supplémentaire cet été : avec le partenariat de l'office communal d'initiatives, gagnez chaque semaine un pack loisirs offert par la ville (spa, repas pour deux, mini-golf, dino-parc, cinéma). Tentez votre chance à partir du 1er juillet, et **profitez de la belle offre de loisirs de la commune.**



La Ville et le Département main dans la main sur de grands projets

Lors du conseil, l'assemblée a entériné des subventions importantes obtenues par la conseillère départementale Barbara Bailleul auprès du Département du Nord.

En effet, le conseil départemental a voté des aides, pour l'année 2023, de :

- 400.000 euros pour le centre aquatique, ce qui confère bien à la nouvelle piscine une dimension cantonale
- 200.000 euros pour l'oasis urbaine, square innovant qui sera implanté derrière l'école des Beaux-Arts
- 150.000 euros pour terminer la réhabilitation de l'avenue du 6 juin 1944 et de la rue Célestin Malo

La ville a aussi obtenu que le Département inscrive dans les projets à soutenir en 2024 la nouvelle salle de sports voisine du collège Boris Vian, et le Central park qui conclura l'aménagement de la route de Bourbourg dans le Vieux Coudekerque.

Toujours attentive et active sur les demandes de subvention pour accompagner les grands projets communaux, la ville est ici récompensée de sa persévérance.

